

Forum : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Question : Comment réduire les inégalités et éradiquer la pauvreté ?

Soumis par : les États Unis d'Amérique

Projet de résolution.

L'assemblée générale,

Profondément préoccupée par les différentes crises sociales qui traversent les États de la communauté internationale, ainsi que les inégalités qui ne cessent de s'accroître,

Se référant à la résolution 47/196 adoptée le 22 décembre 1992, créant la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté et invitant les pays à mettre tous les moyens possibles pour éradiquer et aider à éradiquer la pauvreté,

Gardant à l'esprit, que dans la moitié des pays du monde en 2021, les 50% les plus pauvres gagnent au minimum 19 fois moins que les 10% les plus aisés, selon World Inequality Report,

Notant avec regret les cas de non-respect des droits infantiles et civiques de certains citoyens dans des parties du monde, et que selon l'UNICEF un enfant sur cinq vit dans l'extrême pauvreté, sachant que la pauvreté dès le plus jeune âge a des conséquences irréversibles,

Déplorant la situation social et économique de certains pays dont la population est obligée de migrer, qui expose ces derniers à de nombreux dangers durant leurs trajets, plus de 29 000 migrants sont morts sur les routes migratoires depuis 2014 selon l'ONU,

Alertant les Nations Unies sur la pauvreté et la misère dont souffrent ces migrants, même une fois arrivée dans les pays du Nord, qui engendre à la fois des problèmes de criminalité, d'hygiènes, et de logement,

Soulignant à nouveau qu'il est nécessaire de faire entendre aux populations qu'elles ont des droits et qu'ils doivent être respectés,

1. *Affirme* que les pays membres doivent mettre en place des mesures locales pour contrer les crises sociales, avec des infrastructures permettant aux autorités onusiennes d'opérer et d'intervenir,

a. *Propose* la création de locaux où des envoyés onusiens et des locaux puissent s'entretenir;

2. *Incite* à la création de programmes visant à expliquer aux différents individus leurs droits élémentaires, et que ces droits doivent être mis en place.

a. *Considère* nécessaire la création de campagnes de sensibilisation aux sujets des droits élémentaires aux populations dans les pays ayant pendant longtemps sous un régime non-démocratique,

b. *Exige* des rapports réguliers des envoyés onusiens sur l'évolution de la situation, et ainsi prendre des mesures en fonction;

3. *Réaffirme* que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se doit d'être continué et mis en avant par les pays membres,

a. *Recommande* l'injection de fonds pour venir à bien des objectifs 2-Faim "zéro" , 4-Éducation de qualité, 10-Inégalités réduites, et 16-Paix justice et institutions efficaces);

4. *Incite* les pays membres à créer des mesures exceptionnelles d'aides pour les migrants ainsi que les pays les accueillants,

a. *Propose* l'envoi de missions humanitaires pour aider les populations dans les pays dont la population migre, mais aussi dans les pays touchés par les migrations,

b. *Considère* que la question migratoire est vitale et risque de s'augmenter dans le futur, afin de prévenir cette crise les fonds alloués à cette cause doivent être augmentés.